



Institut canadien des évaluateurs  
Appraisal Institute of Canada

## POURQUOI VOUS DEVRIEZ VOUS PROCURER D'UNE ÉVALUATION DU COÛT DE REMPLACEMENT

En générale, les évaluations du coût de remplacement sont effectuées pour déterminer le coût de reconstruction d'un bien immobilier. Il s'agit essentiellement d'une estimation de la valeur de reconstruction d'un bâtiment après qu'il ait été détruit par une catastrophe quelconque (incendie, inondation, tornade, etc.).



Les évaluateurs professionnels de l'ICE (P.App.) peuvent fournir ce type de service pour aider à informer les compagnies d'assurance, les courtiers en assurance, les consommateurs (propriétaires) et d'autres personnes sur les coûts réels et actuels de reconstruction.

Cela permet à ceux qui s'appuient sur cette estimation de fixer des primes d'assurance adéquates, d'acheter/renouveler/mettre à jour une couverture d'assurance appropriée, ou de recommander le type de couverture d'assurance adéquat.

Faire appel à un évaluateur professionnel de l'ICE, qualifié et assuré, c'est s'assurer de faire appel à un professionnel qui fournira une évaluation indépendante, par un tiers, sur laquelle on pourra s'appuyer en toute confiance.

Contactez un évaluateur professionnel de l'ICE ici : [évaluateursprofessionnels.ca](http://évaluateursprofessionnels.ca)

Pour de plus amples renseignements, visitez le site [www.AICanada.ca](http://www.AICanada.ca) ou communiquez avec l'Institut canadien des évaluateurs au **1-888-551-5521** ou à [info@aicanada.ca](mailto:info@aicanada.ca).



Les évaluateurs  
professionnels.  
Une valeur sûre.